

Située au sein du territoire Boucle Nord de Seine (434 000 habitants), la ville de Villeneuve la Garenne (92390), recrute par voie statutaire ou contractuelle pour son service Actions Educatives son/sa :

<p style="text-align: center;">Référent de parcours (H/F) Remplacement congé parental (Cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs ou Rédacteurs – catégorie B)</p>
--

Sous l'autorité du responsable du service Actions Educatives, vous assurez les missions suivantes:

- Accueillir, informer et orienter les familles et les enfants scolarisés dans les écoles et collèges de la Ville, plus spécifiquement dans le groupe Jules Verne
- Participer au repérage des enfants en difficultés qui pourraient bénéficier d'un parcours PRE
- Etablir et suivre les parcours individualisés
- Accompagner les familles concernées
- Instaurer une médiation auprès des institutions pour les familles
- Participer aux réunions d'équipe PRE et du service Actions Educatives et à différentes réunions de travail, d'information et de formation (comité de suivi, PEDT)
- Assurer une veille sociale en rendant compte de son activité par la production de statistiques, rapports d'activité, tableaux de bord sur l'ensemble des missions.
- Piloter le dispositif d'accueil de collégiens exclus dans le cadre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire : lien avec les modules et les collèges, présence au rendez-vous de début et fin de semaine d'exclusion, tenu à jour des données et retour d'activités chaque année, participation à la mission lutte contre le décrochage scolaire, recensement des données sur les exclusions.
- Développer le dispositif en étant force de proposition notamment sur la possibilité d'ouvrir le dispositif à de nouveaux publics

Profil :

- Vous possédez un niveau Bac + 2 dans le domaine éducatif, social ou animation. Vous êtes organisé(e), autonome, rigoureux(se) et doté(e) d'un excellent sens du relationnel. Forte capacité d'écoute et d'analyse.

Conditions de travail :

Remplacement congé parental à compter du 20 novembre 2017 pour une durée de deux ans.
Temps de travail : 8h30-17h15 - de manière ponctuelle possibilité de réunions en dehors des horaires de travail.

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire

Candidature à adresser à :
Monsieur le Maire
Mairie de Villeneuve la Garenne
28, avenue de Verdun
92390 VILLENEUVE LA GARENNE
Ou

Postulez en ligne <http://www.villeneuve92.com>